itinéraires. Dans le cas de l'Italie du Nord, il apparaît qu'Auguste s'est appliqué à démembrer la Celtique du Pô, dont il a fait disparaître le nom et qu'il a répartie entre plusieurs régions. Ainsi n'y a-t-il pas seulement dans le livre III de Pline des énumérations monotones de noms propres, mais on peut y trouver le reflet des idées d'Auguste et de ses contemporains sur le processus historique de la formation du peuple italien, et, dans le cadre régional, l'incarnation d'une politique nouvelle. L'édition souhaitée devrait enfin comporter un apparat cartographique et quelques photographies aériennes pour illustrer les points sensibles et les identifications récentes.

A ce sujet, M. Chevallier termine en donnant quelques informations sur le Congrès de Ravenne (recherche du port d'Auguste par photographie aérienne) auquel il vient d'assister et sur les prochaines rencontres organisées en Italie.

— M. P. Wuilleumier, président, remercie M. Chevallier en soulignant la difficulté et l'intérêt de l'entreprise.

— M. A. Ernout insiste sur l'intérêt de cette collaboration à l'édition de Pline dont il assure la direction.

— M. H. G. Pflaum signale l'importance de certains aspects de la « Quellenkunde », qui, répond M. Chevallier, ne pourront être valablement envisagés qu'en fin d'édition.

VI.

SÉANCE DU JEUDI 15 JUIN 1961.

Président : M. P. Wuilleumier.

Membres présents. — Mlle M.-Th. d'Alverny, M. J. André, Mlle O. Barenne, MM. J. Beaujeu, R. Chevallier, J. Collart, P. Courcelle, Mme A. Dain, MM. R. Dreyfus, N. Duval, G. Fohlen, J. Fontaine, R. France, R. Goujard, J. Hellegouarc'h, R. P. Hubert, P. Langlois, J. Marouzeau, A. Michel, E. Michelland, Mme M. Michel-Lévy, M. L. Nougaret, Mme S. Nougaret, Mlle H. Pétré, MM. G. Picard, R. Poncelet, Mme V. Regnot, MM. E. Renoir, C. Serbat, H. Stern, RR. PP. M. Testard, Fr. Tollu, R. Villers.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. H.-G. Pflaum présente une communication sur *les gendres de Marc-Aurèle.*

En l'absence de toute relation de carrière digne de ce nom, seules les recherches prosopographiques permettent de présenter les cinq couples : Cn. Claudius Severus, époux d'Annia Galeria Aurelia Faustina ; Ti. Clau-

dius Pompeianus, second mari de Lucilla Augusta, veuve de l'empereur L. Verus ; M. Peducaeus Plautius Quintillus, conjoint de Fadilla, M. Petronius Sura Mamertinus, époux de Cornificia, qui après sa disparition convola en secondes noces avec L. Didius Marinus, chevalier romain et L. Antistius Burrus, mari de Vibia Aurelia Sabina, qui se remaria après son décès avec L. Aurelius Agaclytus, chevalier romain, bien que fils d'un affranchi favori de L. Verus.

Origine et carrière des gendres eux-mêmes sont évoquées dans la mesure où elles sont connues ; le destin de leurs descendants jette de curieuses lumières sur l'influence et le prestige de ces familles alliées à la dynastie des Antonins et qui, par là même, ont fait leur entrée parmi les *gentes* patriciennes.

Ainsi le prestige de ses beaux-frères fut une menace constante pour Commode, à laquelle l'empereur fit face en propageant par ses inscriptions et ses monnaies sa qualité de fils unique de Marc-Aurèle, de prince né dans la pourpre, πορφυρογέννητος (cf. H. U. Instinsky, *Festschrift R. Egger*, I, 1952, p. 98-103). Le sort funeste de L. Antistius Burrus et M. Petronius Sura Mamertinus, victimes des suspicions de Commode, n'a donc rien d'étonnant. Mais le rôle considérable de Ti. Claudius Pompeianus durant les troubles de l'année 193 procède de la même cause. On le crut *capax imperii*, parce que gendre de Marc-Aurèle et grand chef militaire.

Même sous la dynastie des Sévères ce lustre ne diminua pas. La meilleure preuve en est que les deux sœurs survivantes de Commode ne furent autorisées à se remarier qu'avec des membres de l'ordre équestre. L'intervention de Septime-Sévère, leur frère par adoption fictive, dans les affaires privées de ces princesses montre l'importance que le gouvernement impérial accorda toujours aux faits et gestes de ces illustres personnages.

Les derniers descendants des Claudii Severi et des Claudii Pompeiani inscrivirent leurs noms dans les fastes consulaires sous Sévère Alexandre et Gordien III, les deux empereurs favorables à l'ordre sénatorial, mais même sous ces règnes on aimait se servir des noms prestigieux de ces patriciens afin de cautionner une politique à laquelle on empêchait leurs porteurs de se mêler.

— M. Gilbert-Ch. Picard se demande s'il n'y avait pas une faction africaine à la cour de Commode, faction dont l'un des chefs aurait été L. Antistius Burrus de Thibilis et à laquelle aurait appartenu le futur empereur L. Septimius Severus, originaire de Lepcis Magna en Tripolitaine. Il faut cependant constater que Burrus fut victime de la délation de Cléandre l'accusant auprès de Commode d'aspirer à la pourpre, du même Cléandre qui, d'autre part, octroya le consulat suffect à Sep-

time-Sévère. Nos sources sont trop fragmentaires pour nous permettre de voir clair dans cet imbroglio d'intrigues.

II. — M. Alain Michel présente quelques vues *sur la rhétorique et la philosophie dans les « Tusculanes »*.

Les traités oratoires de Cicéron, qui nous aident à retrouver dans ses discours la sagesse grecque, permettent aussi de répondre à certaines objections, suscitées par les aspects déclamatoires de son style philosophique.

Ils expliquent, d'abord, que Cicéron ait cherché à donner à ses dialogues la beauté littéraire qui convient seule à la noblesse de leurs sujets (les *Tusculanes*, I, 7, reprennent le *De oratore*, III, 141 sq.).

Dans l'art de chercher la vérité, le grand orateur paraît confondre le scepticisme des philosophes et le probabilisme des rhéteurs. Comme ces derniers, il semble faire la part trop grande à l'autorité, ou aux idées reçues. Cependant, sa théorie de la *comparatio* (*Topiques*, 68 sqq.) prouve qu'il sait classer les valeurs à la manière des philosophes, et l'examen des *Tusculanes* le confirme. D'une part, l'éclectisme de Cicéron, sans le détourner de ses préférences pour le Stoïcisme, dont il expose avec précision l'enseignement, lui permet de mettre tous les philosophes sur le même plan, et d'écarter les arguments d'autorité (V, 82 sq.). D'autre part, il distingue sans les opposer la doctrine théorique des maîtres grecs et la tradition de la pratique romaine, dépassant ainsi dogmatisme et pragmatisme dans un esprit historique.

La même unité de pensée préside à l'enchaînement des idées et à l'argumentation. La persuasion psychologique s'ajoute sans cesse à la démonstration logique et détermine l'ordre de l'exposé. De là viennent les apparentes répétitions qui existent entre les livres III et IV des *Tusculanes*. Cicéron, avant de traiter des passions en général, combat l'*aegritudo* qui est *fons miseriarum* (IV, 82). L'âme ainsi préparée devient plus apte à recevoir un enseignement d'ensemble. De même, le plan des cinq livres, traitant d'abord des faiblesses du corps, puis de celles de l'âme, suit le progrès chronologique de notre « nature », tel que le décrit l'anthropologie stoïcienne : celui qui va vers la sagesse prend peu à peu conscience du pouvoir de sa raison.

La mise en œuvre de la rhétorique atteste donc l'originalité de Cicéron dans les *Tusculanes*, puisque celui-ci se réfère à ses propres traités oratoires. L'éloquence lui permet d'approfondir l'art du dialogue en suivant les fluctuations de son âme, en s'adressant à sa propre conscience.

— Le R. P. Testard observe que saint Augustin, comme Cicéron, a vu dans l'éclectisme une forme de rigueur intellectuelle.

— Le R. P. Hubert souligne que des méthodes de composition analogues se retrouvent dans la littérature médiévale.

— M. J. Marouzeau est frappé par la complexité de la méthode cicéronienne, qui apparaît comme caractéristique de la mentalité et de la technique antiques, par comparaison avec notre systématique moderne.

— M. Michel insiste à cet égard sur la dualité d'une culture où la rhétorique était inséparable de la philosophie.

— Après cette séance, la dernière de l'année scolaire, un dîner amical réunit à la maison des Journalistes quarante-deux convives dans l'atmosphère de cordialité qu'on veut bien apprécier comme la marque de notre Société.

A l'issue du repas, le président, M. P. Wuilleumier, évoquant l'éloge des festins entre *sodales* dans le *Cato Maior* de Cicéron, se plaît à souligner l'éminente dignité et la valeur évocatrice du beau mot *conuiuium*. Il salue cordialement les présents *convives*, félicite de leur réussite les organisateurs, nommément le très efficace couple Nougaret, adresse ses meilleurs vœux à l'Administrateur, dont le dévouement et l'entrain sont pour chacun un réconfort, et lève son verre à la prospérité de la Société, qui dans son âge mûr ne laisse pas périmer les belles qualités de la jeunesse.

— M. J. Marouzeau croit pouvoir saisir cette occasion d'inviter les présents à envisager un terme prochain : la date de 1963, qui marquera le quarantième anniversaire de notre Société. Il demande à chacun de réfléchir déjà aux dispositions qui pourraient être prises pour célébrer dignement cette notable échéance. Et il confesse qu'il envisage, en ce qui le concerne, de faire coïncider cette manifestation avec l'échéance d'une résolution qu'il fait prévoir par le démarquage d'une formule un peu solennelle : « Et nunc dimittitis seruom uestrum, Domini. »

VII.

SÉANCE DU SAMEDI 18 NOVEMBRE 1961.

Président : M. P. Wuilleumier.

Membres présents. — Mme J. Assa, R. P. Blanco, M. R. Bloch, Mlle M. Bontemps, Mme H. Boyer, M. J.-P. Brisson, M. J.-P. Callu, Mme Collinet-Guérin, M. P. Courcelle, Mme S. Deléani, MM. J. Doignon, R. Dreyfus, Mlle J. Ernst, MM. P. Flobert, R. P. Folliet, J. Fontaine, Mlle H. Fugier, MM. R. Goujard, P. Grimal, C. Guiraud, L. Harmand, J. Hellegouarc'h, J. Heurgon, R. Hoogma, P. Jal, S. Lancel, P. Langlois, G. Lenoir, J. Loicq, J. Marouzeau, Mlle Y. Mestivier,